



ASSEMBLEE GENERALE

12 JUIN 2021 A NICE

14 h 30 : Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

Liste des clubs présents ou représentés

TRINITE SPORTS	TOURRETTES LEVENS
O. ANTIBES JLP	C.A.S Eaux
CCCF NICE	AS VENCE
ASTT VALLAURIS	STELLA SPORTS M-RCM
LE TT DE MANDELIEU	PING PASSION CHATEAUNEUF
GSEM TT NICE	ASPTT / SC GRASSE
ES VILLENEUVE LOUBET	CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR
CANNET TT	TEAM LUCIAN TAUT TT 06
NICE CAVIGAL TT	SOPHIA TT
SC MOUANS-SARTOUX	COLOMARS TT

Soit 20 clubs sur 26 (représentant 74 voix sur 83.)

Liste des clubs absents :

GAZELEC SPORT NICE	AS LE BROC
AS MONACO	PING CLUB CAP D AIL
LA SEMEUSE NICE	AS ESCRAGNOLLES

Membres du comité présents :

Michel VASSALO Président
Nikita IONNIKOFF Vice Président
Gérard LONGETTI Secrétaire Général
François SAVELLI Trésorier
Pierre BENATO Membre
Yves BERNIER Membre
Jean René BLAIVE Membre
Philip CHAPELLE Membre
Patrice CRESTA Membre
Rosine DEWARLINCOURT Membre
Dominique GAIMARD Membre
Gérard GONZALES Membre
Bernard GROSSO Membre
Olivier PERRET Membre
Stéphanie PROUST Membre

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Membres excusés : Martine DORDOR

Invités présents :

M Jean Marc GIAUME Adjoint aux Sports de la Ville de Nice
M Philippe MANASSERO Président du CDOS 06

Invités excusés :

M. ERB Président de la FFTT.
M. Eric CIOTTI Vice-président du Conseil Départemental des AM
M. Eric PAUGET Député et Conseiller Départemental.
Mr Damien CARBONNEL Inspecteur du Service Jeunesse, Sports et Vie Associative des AM.
M. Thierry ALBERTIN Président de la Ligue PACA.

15 h 15 : Le Président cite les personnalités excusées et remercie les personnalités présentes !

Il remercie également la Mairie et le club du Nice Cavigal de nous accueillir et permettre le bon déroulement de cette Assemblée Générale par ces temps encore un peu « compliqués »

Intervention des personnalités

Nos deux invités s'expriment assez rapidement :

- Mr MANASSERO rappelle la période difficile que nous avons connu en soulignant tout ce qui a été fait pour aider les clubs, et tout particulièrement les aides financières. Il incite les dirigeants à s'informer et se former sur la constitution des dossiers de demandes de subventions de manière à mettre le maximum de chances de leur côté pour la reprise !
- Mr GIAUME insiste également sur le maintien des subventions au niveau de la ville de Nice, nous fait part de sa confiance en l'avenir en nous incitant à rester vigilant, une « rechute » de l'activité à cause du COVID ne pouvant pas être totalement exclue !

Approbation du compte rendu de l'AG 2020

Le Président M.VASSALLO soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2020.

Celui-ci est adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :

Le Président lit son rapport moral (document dans dossier remis aux clubs).

Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.

Rapport d'activités du Secrétaire Général :

Voir (dossier remis aux clubs).

Gérard LONGETTI commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant sur la « perte de licenciés » (-31%) sur cette saison « pas comme les autres » un seul club (le TLT06) a licencié plus que la saison précédente (+ 22 licences) !

Il souligne par ailleurs l'initiative en cours (à confirmer par les Comités Directeurs de la Ligue et du CD06) concernant la mise en place de conventions Ligue/CD d'une part et Ligue/CD/Club d'autre part, en vue de mieux responsabiliser tous les acteurs du Développement et favoriser la reprise de l'activité.

Compte rendu financier du Trésorier Général :

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2020/2021 et le budget prévisionnel pour la saison 2021/2022.

Comptes saison 2020/2021 :

Bilan au 31 mai 21 :

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Pas d'achat immobilisé en 2020/2021,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : les clubs débiteurs sont ceux qui n'ont effectué aucun règlement depuis la saison 2019/2020.
- Ligue : solde au 31 mai régularisé par un versement en juin
- Produits à recevoir : aide de la Ligue PACA dans le cadre de la convention sur le plan de développement
- Excédent de l'exercice : 3 329,23 malgré la prise en compte d'un remboursement de la part départementale des licences.
- Solde des clubs créditeurs : conséquence des remboursements faits en fin de saison 2019/2020 (seuls les clubs ayant un crédit supérieur à 500 € ont reçu un remboursement de leur crédit).
- Charges à payer : remboursement de la part départementale des licences, organisation des finales par catégories du 19-20 juin.

Rapprochement bancaire :

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

Compte de résultats :

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
 - Réalisation de 33% des dépenses prévues :
 - 42% des charges : aides aux clubs avec notamment le remboursement de la part départementale des licences traditionnelles.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Michel DECORTE, recommande de voter le quitus au trésorier.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Vote du quitus au Trésorier :

Les comptes de la saison 2020/2021 sont approuvés à l'unanimité

Désignation des vérificateurs aux comptes :

Bruno BASSO et Michel DECORTE sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2021-2022:

Le budget prévisionnel 2021/2022, identique à celui de 2020/2021, est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Vue la situation, à l'image de ce qui est fait par la Fédération et la Ligue, un maintien des tarifs est proposé.

Les aides pour le développement de l'activité qui représentent 46 % du budget sont détaillées.

- Aides en faveur des clubs et des joueurs :
 - Projet de mise en place de conventions avec les clubs :
 - Soutien financier sur des actions,
 - Récompenses sur la base des résultats dans le recrutement et la fidélisation des jeunes joueurs,
 - Promotion des féminines :
 - Prime challenge féminin : 900 €
 - Nouveau club :
 - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
 - Gratuité de l'inscription de la première équipe en championnat
 - Aides aux déplacements CF National (jeunes)
 - N1 : 80 € pour chacun des 4 tours
 - N2 : 50 € pour chacun des 4 tours
 - Aides jeunes et PPF :
 - Aides exceptionnelles sur présentation d'un dossier et accord du Comité Directeur (critères : liste PES ou minimum N1 au CF)
 - Aides aux joueurs de l'élite départementale
 - Championnats de France individuels (jeunes et vétérans) :
 - 100 € par qualifié
 - Aides sur les formations :
 - Formation arbitres
 - Arbitre de Club gratuite
 - 25 € pour AR et JA1
 - 45 € pour JA2 et JA3
 - Formation entraîneurs
 - 100 € pour diplômes fédéraux

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Autres actions :
 - Journée féminine
 - Evalue Ping : favoriser la fidélisation des jeunes joueurs
 - Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.

Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.

Election au poste réservé Féminin du Comité Directeur

Une seule candidate s'est présentée : Nicole MICHELET du club de Villeneuve Loubet :

Après s'être présentée et vote des membres présents à cette AG, Nicole MICHELET est élue à l'unanimité.

Signataires du Compte Bancaire

Michel VASSALLO et François SAVELLI restent signataires du Compte.

Aucune question diverse n'étant posée le Président clôt ensuite l'Assemblée Générale 2021 à 17h00.

Le Secrétaire Général
Gérard LONGETTI



Le Président
Michel VASSALLO



Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>